

## SOS humanité en péril

### Réagissons au quotidien

« Nous devons prendre le temps, mais sans attendre, de réfléchir à notre avenir. Nous sommes au bord de l'épuisement. Nous nous rendons compte que nous avons épuisé en un siècle plus de matières premières que tous nos ancêtres réunis. Elles deviennent plus rares et leur possession engendre la violence. » Tel est le cri d'alarme lancé par Hubert Reeves, astrophysicien, à l'occasion des Entretiens de Saint-Césaire, le 4 juillet.

La Vie sur la Terre a commencé il y a environ quelques milliards d'années. Parallèlement, l'histoire de l'Humanité ne se comptabilise qu'en milliers d'années, ce qui devrait inciter l'Homme à relativiser son importance dans l'Univers.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde dont l'industrie est de plus en plus développée, la technologie de plus en plus sophistiquée. Une valeur essentielle est la « croissance » de la production, de la consommation, des profits (des inégalités aussi, ...). Cela met en danger l'environnement et par voie de conséquence, l'espèce humaine, c'est-à-dire chacun d'entre nous, sans exception.

Certains choix de société ne peuvent être infléchis qu'à une échelle globale et l'engagement dans des associations, des mouvements, des partis politiques qui défendent le respect de l'environnement est une façon d'essayer de mettre la question au cœur des préoccupations de nos dirigeants. Avec parfois des résultats très décevants, tant certains choix de société semblent être bien difficiles à remettre en cause, car cela va à l'encontre de puissants intérêts.

Mais nous pouvons d'ores et déjà commencer à prendre de « bonnes habitudes » dans notre vie quotidienne en refusant de participer à la consommation frénétique et au gaspillage généralisé et en intégrant des gestes simples qui permettent de sauvegarder notre planète. Voici quelques uns d'entre eux :

L'eau est un élément essentiel à la vie et un des biens les plus précieux. Un premier principe est de ne pas la gaspiller dans les utilisations courantes. Dans la vie quotidienne, prenez plutôt des douches que des

bains. Choisissez des chasses d'eau à 2 débits (ou mieux, des toilettes sèches). Dans le jardin, récupérez les eaux de pluies pour arroser.

Le tri sélectif, qui se développe de plus en plus, s'impose comme moyen de réduire l'impact de nos déchets et le compostage des détritux putrescibles permet de réduire de façon considérable le volume de nos poubelles. A noter avec satisfaction que des composteurs sont disponibles depuis peu à des prix très abordables auprès du SICTOM.

Adopter les ampoules à basse consommation. Elles sont plus chères à l'achat, mais elles durent 10 fois plus longtemps qu'une ampoule classique et elles consomment 5 fois moins. Eteignez complètement les appareils audiovisuels après usage, car leur consommation en position de veille peut être conséquente (jusqu'à 3 fois celle d'un réfrigérateur économe).

Privilégiez les déplacements à pied ou à vélo pour les petites distances. En plus, c'est bon pour la santé... Pour des trajets plus longs, pensez au covoiturage, aux transports en commun quand cela est possible. Et de grâce, remisez votre véhicule 4x4, sauf absolue nécessité (par exemple, une excursion au Sahara...)

Achetez fruits et légumes auprès de producteurs locaux : cela diminue les cycles de transport et de réfrigération. Préférez des produits aux emballages écologiques à ceux qui sont sur-emballés.

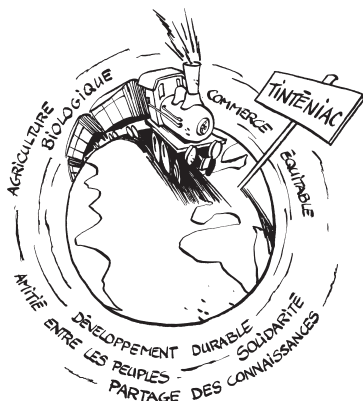
Dans votre jardin, évitez les pesticides et les désherbants. A cet égard, il est légitime d'attendre de notre commune qu'elle donne l'exemple en choisissant des modes d'entretien écologiques pour les espaces verts collectifs...

Mis bout à bout, ces petits gestes apportent une meilleure qualité de vie et témoignent du respect des générations futures.

Notre liste n'est pas limitative. Si vous voulez la rallonger, ces colonnes vous sont ouvertes.

## Forum Multiculturel

A noter dans les agendas...



Le prochain  
Forum Multi-Culturel  
de Tinténac  
Pour Tous  
aura lieu  
le Samedi 30 Juin 2007  
à l'Espace  
Ille-et-Donac.

## AVIS A LA POPULATION

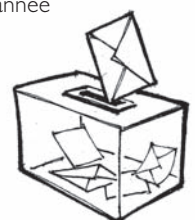
### Attention - Attention

Réservez quelques instants de 4 de vos dimanches en 2007  
pour accomplir votre devoir de citoyen  
et profiter de votre droit de vote

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales  
avant le 31 décembre... de cette année

22 avril  
6 mai  
10 juin  
17 juin

Si ce n'est pas déjà fait,  
il ne vous reste  
quelques semaines



Depuis le 4 Octobre 2006, date de la dernière Assemblée Générale Annuelle, le Comité de Coordination de Tinténac Pour Tous est composé de : Muriel Marichal (Présidente), Patricia Briand (Vice-Présidente), Laurence Morvan (Trésorière), Frédéric Bimbot (Secrétaire), Marie-Cécile Petitpas (Trésorière-Adjointe), Jean-Pierre Briand (Secrétaire-Adjoint), Olivier Adam, Marc Le Grand, Hervé Le Hô, Pierre Letort, Yves Pasdeloup, Olivier Salaun

## Quel avenir pour la cantine scolaire à Tinténiac ?

Lors de la réunion du Conseil Municipal de juillet dernier, le « déficit » de la cantine scolaire municipale a été évoqué. Avec en filigrane, la question qui vient à l'esprit : « faut-il confier la gestion de la cantine à une entreprise privée ? »

Cette question s'était déjà posée il y a 8 ans, sous la Municipalité précédente. Le choix avait été fait de continuer à fonctionner en gestion directe, avec pour conséquence l'embauche d'un nouvel employé communal pour remplacer la cuisinière partant à la retraite.

La question risque-t-elle de redevenir d'actualité ? Ce n'est pas certain. Mais la tendance à « externaliser » certaines prestations communales est une pratique à la mode et nous tentons d'apporter sur ce cas concret quelques éléments de réflexion en faveur de la cantine gérée directement par la commune. A vous de juger de la pertinence de ces arguments...

### 1 – La qualité et la traçabilité

A l'heure actuelle, c'est le cuisinier de la cantine de l'école qui compose les menus, choisit les produits, passe les commandes et assure, avec son équipe, leur préparation. Si les parents ont des questions ou des commentaires sur les repas, ils ont un interlocuteur bien identifié qui peut leur fournir des informations précises et avec lequel ils peuvent dialoguer s'ils ont des renseignements à demander, des inquiétudes à exprimer, des suggestions à proposer, etc...

Lorsque les repas sont préparés à l'extérieur puis apportés sur place par une société privée, comment savoir quel type de produits sont achetés pour produire les repas et donc ce que mangent les enfants ? Quelle est la proportion de produits frais, surgelés, conserves, lyophilisés dans les menus ? Quelle chaîne de production et de transformation ont-ils parcouru ? Ont-ils subi des traitements particuliers ? Contiennent-ils des OGM ? etc...

Autant de questions sur la traçabilité qui risqueraient de rester sans réponse satisfaisante... Et les parents d'élèves seraient bien démunis en l'absence d'interlocuteur : à qui poser ces questions et quelle confiance apporter aux réponses fournies ?

### 2 – Les moyens et la gestion

Le « déficit » de la cantine scolaire doit s'accompagner d'informations précises et d'un chiffrage qui tient compte de tous les éléments :

- Comment est calculé ce « déficit » ?
- Comment se situe-t-il par rapport à celui de communes comparables ?
- Quels sont les moyens financiers et humains fournis à la cantine et comment sont-ils intégrés dans le calcul ?
- Quelle est la part des matières premières dans le coût d'un repas ?
- Comment est assuré le suivi de gestion de la cantine ?

### 3 – La responsabilité et le rôle social

Il faut savoir qu'une société de restauration demandera un coût à peu près comparable pour une prestation identique à aujourd'hui. Par contre, en externalisant sa cantine, une municipalité se dégage totalement sur la société de restauration.

La différence, c'est la taille de ces sociétés de restauration qui peuvent négocier des achats de matières premières en gros tonnage (mais sans visibilité pour la commune). Mais il faut comprendre que ce sont aussi des compressions de personnels pour gagner quelques centimes sur un repas et remporter des marchés supplémentaires. Et ces sociétés de restauration cotées en bourse, à qui doivent-elles rendre des comptes : aux parents d'élèves, ou aux actionnaires ?

Un déficit pour la cantine existe dans beaucoup de communes. C'est un choix des municipalités qui considèrent qu'elles ont un rôle social important pour la vie d'un enfant et de sa famille. Quelquefois, le repas à la cantine, c'est le seul repas vraiment équilibré que mange l'enfant dans la journée. Et certaines communes choisissent de mettre plus d'argent dans les repas pour améliorer la qualité, tout en encourageant les productions locales (par exemple : les repas biologiques).

En externalisant la cantine, une commune se prive donc d'une marge de manœuvre importante pour agir au plus près du quotidien des familles.

Reconnaissons-le, la gestion d'une cantine, ce n'est pas simple. Mais il est important que l'on ne se contente pas d'une vue strictement comptable et que l'on prenne en compte toutes les dimensions du problème, avant de parler du « déficit » de la cantine scolaire municipale à Tinténiac.

Un service public coûte nécessairement de l'argent à la collectivité, c'est-à-dire à nous-mêmes. Il serait, plus juste, de mettre en perspective les coûts de ces services avec leurs apports bénéfiques pour la population... c'est quand même de nos enfants dont on parle !

### Déficit

#### Ce mot, quelque part, nous interpelle... mais, à propos, quelle est sa signification ?

Selon l'encyclopédie Wikipedia (accessible sur Internet : [www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org)), le mot « déficit » vient du terme latin **deficit** signifiant « il manque ». Il est employé de manière plus générale, pour indiquer une insuffisance de ressources par rapport à des besoins identifiés.

Selon les situations, différentes raisons peuvent occasionner un déficit :

- le besoin n'a pas été correctement identifié ou a été sous-évalué
- les ressources suffisantes n'ont pas été mises en face des besoins identifiés
- une partie des ressources prévues ont changé de destination

## Solidarité mondiale ... (suite)

Quelques semaines après le tsunami qui a ravagé une partie de la planète fin 2004 et fait de nombreuses victimes parmi une population (déjà déshéritée) ainsi que de nombreux touristes, nous avons formulé un espoir dans ces colonnes : celui qu'après l'immense mouvement de solidarité à tous les niveaux et de la communauté internationale dans son ensemble, que plus rien ne nous laisserait insensible quant aux catastrophes humanitaires, qu'elles soient d'origine naturelle ou pire, dues à l'homme lui-même.

L'article se terminait ainsi : « Attendons la suite pour voir si cet élan se poursuit : il n'y a pas de raison, mais... »

... mais hélas, quelques mois plus tard un séisme au Pakistan, en pleine montagne et à l'approche de l'hiver, une population complètement démunie et sans moyens suffisants pour subvenir à ses besoins pour survivre ... Quelques reportages aux infos, quelques jours. Rien de plus.

... mais hélas, quelques 200 000 habitants massacrés depuis 2003 et une mortalité effarante due à la mal nutrition et aux maladies qui en résultent, au Darfour, au point que Kofi Annan, Secrétaire Général de l'ONU déclarait : « Le Darfour, c'est l'enfer sur terre ». Là aussi, quelques reportages épisodiques ... Mais pas de mobilisation comparable à celle du tsunami.

Ces deux catastrophes humanitaires ne sont que des exemples parmi d'autres. Pourquoi tant d'inégalité dans le traitement de tels « événements » ? Intérêts politiques, intérêts économiques ou simplement désintérêt ethnique... ? La question reste ouverte.

## Si vous trouvez que ça manque un peu de SEL...

Un SEL, c'est un «Système d'Echange Local», c'est-à-dire un groupe de personnes qui échangent entre elles librement et sans faire appel à l'argent. Voici en quelques lignes ce dont il s'agit.

- Echanger sans avoir recours à l'argent
- Valoriser les savoirs
- Partager les compétences
- Encourager l'initiative personnelle

« En France, quelques milliers de personnes organisent et pratiquent l'échange de biens, de services et de compétences... Pourquoi ne pas les rejoindre ? »

Par exemple :

- .Véronique donne des leçons de violon à Robert
- . Robert covoiture Jean
- . Huguette repasse le linge de Bruno
- . Bruno répare la voiture de Christine
- . Olivier aide François à refaire son mur
- . Alain initie Huguette et Bruno à Internet
- . Léa garde le bébé de Véronique et Olivier
- . Babette donne des confitures à Léa
- ...

et vous ?

Bref, un SEL, c'est un espace d'échange de savoirs, de services et de biens qui favorise la solidarité et l'entraide.

Pour pouvoir fonctionner, un SEL doit reposer sur la confiance. Mais pour instaurer cette confiance, il faut un peu de patience, faire l'effort de se connaître.

Pour cela, le SEL multiplie les occasions, les lieux, et les moments de rencontre. Par exemple, un repas pris en commun où chacun apporte ce qui lui fait plaisir.

Les SEL sont ouverts à tous : retraités ou actifs, personnes en recherche d'emploi, mère au foyer... C'est aussi un lieu de convivialité, de rencontre où l'on apprend à connaître ses voisins, voire à reprendre confiance en soi.

Il y a une adhésion annuelle qui vous permet de rejoindre un groupe de personnes qui échangent entre elles librement et sans avoir recours à l'argent. La monnaie utilisée est le temps.

Les SEL les plus proches de Tinténiac sont situés à Rennes et à Saint-Malo :

### SEL'Amitié

Centre Social des Champs Manceaux  
Square Sarah Bernhardt  
35000 RENNES  
Tél. 02.99.45.71.92

### SEL Malouin

Centre Social de La Découverte  
Espace Bougainville  
12 Bis Rue du Grand Passage  
35400 SAINT MALO  
Tél. 02.99.81.57.89

Il y en a aussi d'autres en Ille-et-Vilaine : Fougères, Maure, Vitré, Redon...

Vous trouverez également des informations sur Internet sur Sel'idaire, le site des 350 SEL de France qui propose en ligne le guide « SEL : mode d'emploi ». Ce guide explique avec précision comment créer et faire fonctionner un SEL.

**Alors, à quand un SEL à Tinténiac ?**



## Une nouvelle tendance écologique et économique

### la réutilisation

Le CIELE (Centre d'Information sur l'Energie et l'Environnement) et différentes associations de la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement) préparent, en partenariat avec Rennes Métropole, un guide de la réutilisation des objets. Nous répercutons ci-dessous une brève présentation de cette initiative par leurs organisateurs.

#### Quel est l'objectif du guide ?

Limiter le nombre d'objets qui partent à la poubelle (ou à la déchèterie) alors qu'ils pourraient connaître une seconde vie utile sans passer par la case enfouissement ou incinération.

#### Que voulons-nous faire ?

Inventorier l'ensemble des filières permettant de prolonger la vie des objets ou de ne pas en produire.

#### Que cherchons-nous ?

Tous les lieux, les associations, les expériences innovantes, les collectifs... qui par leur activité permettent de prolonger la vie des objets ou de ne pas produire de déchets. Cela peut être une activité de : réparation, revente, don, prêt, achat collectif, transformation....

#### Quels objets sont concernés ?

Quatorze rubriques principales ont été identifiées :

- |                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1. CD, DVD, Cassettes, Vinyls  | 8. Maroquinerie et chaussures |
| 2. Electroménager              | 9. Mobilier                   |
| 3. Equipements de puériculture | 10. Ordinateurs               |
| 4. Equipements de sport        | 11. Outils de bricolage       |
| 5. Hifi, TV, Vidéo, Photo      | 12. Outils de jardinage       |
| 6. Jouets                      | 13. Textiles et vêtements     |
| 7. Livres et revues            | 14. Vaisselle                 |

Ce qui concerne la voiture et le gros œuvre a volontairement été laissé de côté.

#### Quel territoire visons-nous ?

Dans un premier temps, nous voudrions faire un inventaire exhaustif de ce qui se fait sur l'agglomération rennaise mais nous sommes également preneurs de tout ce que vous connaissez dans le département.

#### Y a qu'à consulter les pages jaunes ?

Bien sûr, cordonniers, dépôts-vente.... font partie de notre inventaire, mais toutes les activités privées ne sont pas forcément dans les pages jaunes et les activités associatives n'y sont pas. Et si vous connaissez un petit réparateur particulièrement performant ça nous intéresse aussi !

#### Quelques exemples d'informations utiles ?

- La mairie de B organise une braderie 1 fois par an en mai.
- L'association X met à disposition de ses adhérents un broyeur de végétaux.
- La nouvelle entreprise Z fait de la réparation de vélo à domicile.
- L'association de solidarité W a besoin de dons pour des vêtements chauds.
- La compagnie de théâtre T cherche à récupérer des tissus.
- etc...

#### Qu'est-ce que cela donnera au final ?

Un guide sûrement, un site Internet vraisemblablement.

Un simple mail avec une info, une coordonnée même incomplète, une adresse Internet peut nous aider. Pour les plus courageux, il y a même un fichier type à remplir.

Si vous faites partie d'une association d'environnement, d'un groupement de consommateurs, si vous connaissez des filières de réutilisation ou si vous voulez simplement participer à cette initiative en apportant quelques informations, contactez la MCE à Rennes : [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

## La traversée de Tinténac ou le droit à circuler à pied en toute quiétude.

Vous aimez les sueurs froides ?

Tentez la traversée de Tinténac avec vos jeunes enfants un jour de marché...

Lors de notre dernière expédition, nous montâmes une partie de la Rue de la Libération sur la route, pour ne pas troubler le repos des automobiles échouées le long des trottoirs, tout en évitant le flux des voitures et des camions.

Nombre de véhicules obstruent la bonne circulation piétonne des badauds tinténiacais !

Nombre de conducteurs exposent les limitations de vitesse dans Tinténac !

Les entrées du bourg en direction de Saint-Domineuc et Combourg ne présentent aucune solution de ralentissement.

A quand la priorité à la qualité de vie des habitants et au respect de tous ?

## Petite réflexion sur la télé et ses programmes

Sommes-nous conditionnés par le tout sécuritaire ?

Avons-nous besoin d'avoir peur ou a-t-on envie de nous faire peur ?

Aimons-nous inconsciemment être effrayés puis rassurés de savoir qu'il y a des super-héros fictifs ou non qui veillent à ce que tout rentre dans l'ordre d'une façon ou d'une autre ?

En étudiant bien les programmes de télévision, on pourrait être tenté de répondre par l'affirmative...

Prenons par exemple, la semaine du 21 au 27 octobre, et la tranche horaire de soirée, c'est-à-dire de 20 heures 50 à minuit (soient 3h 10mn de programmation par jour).

Mise à part Arte (qui entre dans une catégorie bien particulière et qui gagne à être suivie), nous avons décompté sur les chaînes hertziennes les téléfilms, films, et séries impliquant des actions de police, des scènes plus ou moins brutales, des cadavres sanguinolents, bref, en un mot de la violence et de l'hémoglobine.

Résultat sur 7 jours (qui correspondent donc à  $7 \times 3h10 = 22h10$  de programmation pour chaque chaîne) :

TF1	11h 50mn	(53,4 %)
France 2	5h 15mn	(23,7 %)
France 3	3h 40mn	(16,5 %)
M6	8h 30mn	(38,3 %)

... sans compter les fréquents reportages sur les forces de sécurité en général, au cours des journaux télévisés et de différents magazines d'information et dans lesquels on ne sait pas toujours ce qui est la réalité et ce qui est de la mise en scène...

Ceci n'est qu'un simple constat et libre à chacun de l'interpréter comme il l'entend.

Vous pouvez aussi faire le calcul pour d'autres types de programmes sur différents créneaux horaires : la proportion de productions américaines, d'émissions culturelles, de jeux d'argent, etc...



## JEU - JEU - JEU - JEU - JEU - JEU

La commune de Tinténac est composée de commissions municipales, chargées de traiter différents sujets et de préparer les dossiers débattus au Conseil Municipal. La liste ci-dessous comporte 14 intitulés de commissions, dont seulement 10 correspondent véritablement à celles créées par la Municipalité en 2001. Saurez-vous trouver les 4 intrus ?

- 1) Finances
- 2) Administration générale, circulation urbaine, sécurité, cimetière
- 3) Urbanisme et aménagement communal, plan d'occupation des sols, permis de construire, bâtiments communaux
- 4) Vie associative, initiatives locales et valorisation du patrimoine
- 5) Affaires agricoles, voiries urbaines et rurales, éclairage public, eaux pluviales
- 6) Affaires éducatives, culturelles et sportives, conseil municipal des jeunes, estivales, aide aux devoirs, centre aéré, garderie
- 7) Affaires sociales, personnes âgées, personnes handicapées, petite enfance, banque alimentaire
- 8) Prix, concours, médailles, jeux de hasard et lotos
- 9) Développement économique, activités commerciales et services aux personnes
- 10) Information, communication, bulletin municipal, techniques nouvelles, conseil des sages
- 11) Travaux, assainissement, eaux usées
- 12) Tourisme, environnement, camping, fleurissement, embellissement de la commune, ordures ménagères
- 13) Espaces et lieux publics, qualité de vie, vie des quartiers, des lotissements et des villages
- 14) Appels d'offres

*Réponse : les commissions qui n'existent pas sont les numéros 4, 8, 9 et 13.*

## Commencez sans moi

M'importe me supportait depuis déjà onze mois,  
Tout l'univers s'interrogeait, n'ayant jamais vu ce cas,  
Des tribus d'accoucheurs venaient par défilés,  
Moi, bébé bien au chaud, je n'cessais d' répéter...

« Commencez sans moi, je serai sûrement en retard,  
Ne m'attendez pas, j' vous rejoins un peu plus tard,  
Commencez sans moi, je serai sûrement en retard,  
Ne m'attendez pas, j' vous rejoins un peu plus tard, plus tard... »

Tout petit à l'école, je n' pouvais m' résigner  
Me lever tous les jours pour aller travailler,  
Ça m'a suivi d' la maternelle jusqu'au lycée,  
J' me contentais seulement de leur téléphoner...

Le jour de mon mariage, on m'avait raisonné,  
J' leur avais même promis d'arriver le premier,  
Ayant cinq heures d'avance, arrivant bien trop tôt,  
J' n'ai pas eu la patience et j'ai laissé ce mot :

« Commencez sans moi, je serai sûrement en retard,  
Ne m'attendez pas, j' vous rejoins un peu plus tard,  
Commencez sans moi, je serai sûrement en retard,  
Ne m'attendez pas, j' vous rejoins un peu plus tard, plus tard... »

Le sort de chaque humain étant de disparaître,  
Un jour viendra le mien le tour de ne plus être,  
Enfer ou paradis, j'essaierai d' négocier,  
C'est pour l'éternité, pas d' quoi dramatiser, alors...

« Commencez sans moi, je serai sûrement en retard,  
Ne m'attendez pas, j'vous rejoins un peu plus tard,  
Commencez sans moi, je serai sûrement en retard,  
Ne m'attendez pas, j'vous rejoins un peu plus tard » (ad libitum)

Auteur inconnu